



DEMANDE DE REMBOURSEMENT

Nom et prénom : N° du salarié :

Date de naissance : N° AVS :

Etat civil : Marié(e) Divorcé(e) Célibataire Veuf/Veuve

Adresse précise : (en Suisse ou à l'étranger si départ définitif)

.....
.....
.....

Tél.: Email :

Je demande le remboursement de mon capital de prévoyance car :

- J'ai moins d'un an de cotisations
- J'ai 65 ans ou plus et un compte bloqué
- J'ai 60 ans ou plus et cessé toute activité lucrative en Suisse. Je ne touche ni une rente anticipée FAR/RESOR, ni des indemnités du chômage en Suisse
- ➡ Joindre des preuves que vous ne travaillez plus en Suisse
- Je suis invalide à 100% mais pas affilié à la CPPIC lors de la survenance de l'incapacité de gain
- ➡ Joindre copie de la décision AI/AVS

Joindre des justificatifs en plus :

- Copie des papiers d'identité de vous et votre épouse,
- Copie de votre certificat de mariage ou d'une attestation officielle et actuelle de votre état civil.

En cas de remboursement dès CHF 5'000.-- , les signatures doivent être légalisées par une autorité compétente (Mairie, Notaire, Office de la population)

Vous avez également la possibilité de venir avec votre conjoint signer la demande en nos bureaux.

Coordonnées pour le paiement : (Joindre copie de la carte bancaire ou du relevé d'identité bancaire)

Banque / Poste.....

Titulaire du compte.....

IBAN

SWIFT/BIC (pour paiement à l'étranger)

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-dessus correspondent à la vérité et je prends note que ce remboursement met fin à tous mes droits envers la Caisse paritaire de prévoyance de l'industrie et de la construction.

Signature de l'assuré(e) à légaliser

Signature du conjoint à légaliser

.....

Date :